



**Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg**  
*Cellule diocésaine Covid-19*

**Communication à nos agents pastoraux/UP/paroisses/missions linguistiques/communautés religieuses**

**Covid-19 : dernières directives cantonales pour Genève**

L'État de Genève a annoncé aujourd'hui, dimanche 1er novembre 2020, de nouvelles directives en vigueur dès ce lundi 2 novembre à 19h00. Les autorités genevoises soulignent que le Canton fait face à une flambée de cas et d'hospitalisations dus à la COVID-19.

**Les messes, les services religieux et autres manifestations religieuses accessibles au public sont interdits.**

Font exception les cérémonies de mariage jusqu'à 5 personnes, en sus des personnes rattachées à l'office religieux, et les funérailles accessibles au public, jusqu'à 50 personnes, en sus des personnes rattachées à l'office religieux ou des entreprises funéraires.

**Les lieux de culte peuvent rester ouverts**, toutefois sans services religieux. Ces établissements sont tenus d'assurer le suivi de toutes les mesures de prévention prévues (désinfection au gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque, nombre de cinq personnes maximum).

Dans le cadre de ces nouvelles contraintes, les activités de catéchèse, de formation et toute autre activité en présentiel sont suspendues. Les aumôneries doivent se conformer aux directives des établissements respectifs. La distribution gratuite de bien de première nécessité à la population dans le cadre d'une action sociale est autorisée.

Nous vous encourageons, comme déjà en mars, à la créativité et au recours aux visioconférences ou autres moyens de communication à distance afin de poursuivre autant que possible vos missions respectives.

Nous prévoyons de proposer une messe hebdomadaire par visioconférence depuis le Vicariat. Plus d'informations suivront.

Ces mesures entrent en vigueur dès le lundi 2 novembre 2020 à 19 heures et resteront en vigueur, sous réserve d'autres modifications, jusqu'au 29 novembre 2020.

En cette période particulière, il est d'autant plus important de rester proches et disponibles.

La Foire aux questions (FAQ) du Diocèse est continuellement mise à jour. Elle met l'accent tant sur des principes généraux que sur les particularités cantonales. N'hésitez pas à la consulter en tout temps.

N'hésitez pas à faire part de vos questions et remarques.

Nous devons agir ensemble pour freiner la propagation du virus, pour rester en lien et une communauté de foi agissante.

Fribourg, le 1er novembre 2020

**La Cellule diocésaine Covid-19**

rue de Lausanne 86, case postale 240, CH-1701 Fribourg | +41 26 347 48 50 | +41 79 211 45 48  
info@diocese-igf.ch | www.diocese-igf.ch